

La ferme des Bertrand

Mardi 27 février 2024

Dernier film de Gilles Perret tourné à Quincy en Haute-Savoie.



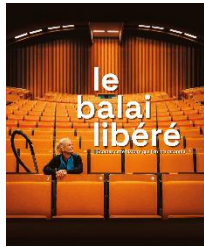
En cinquante ans, la ferme des Bertrand a vu se succéder plusieurs générations de paysans ainsi que différents réalisateurs. En 1972, Marcel Trillat est venu filmer cette exploitation laitière, puis Gilles Perret est venu une première fois en 1997, pour revenir en 2022 la filmer à nouveau alors que la ferme se modernise.

Dans ce film, un demi-siècle d'histoire économique et sociale de la paysannerie montagnarde se dévoile.

Le balai libéré

Mardi 26 mars 2024

Documentaire de Coline Grando.

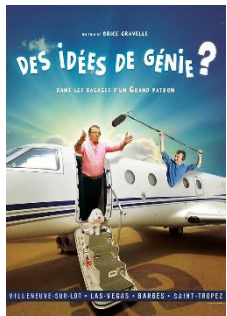


Dans les années 70, les femmes de ménage de l'Université Catholique de Louvain mettent leur patron à la porte et créent leur coopérative de nettoyage, Le Balai Libéré. 50 ans plus tard, le personnel de nettoyage de l'UCLouvain rencontre les travailleuses d'hier : travailler sans patron, est-ce encore une option ?

Des idées de génie

Mardi 23 avril 2024

Documentaire de Brice Gravelle, dans les bagages d'un grand patron !



Philippe Ginestet a 67 ans, il est le patron de la chaîne de magasins GIFL et TATI. Mais au sein du club fermé des grands patrons français, il détonne. Self-made man, incarnation française du rêve américain, ses méthodes de management sont atypiques :

Séminaires de motivation organisés dans son luxueux chalet, tournois de poker entre employés, voyages à Las Vegas...

Une culture d'entreprise poussée à l'extrême. Brice Gravelle pose sa caméra où d'habitude personne ne rentre, à la rencontre de ce grand patron.

En partenariat avec
LES BORDS DE SCÈNES
THÉÂTRES & CINÉMAS

Avant que les flammes ne s'éteignent

Mardi 7 mai 2024

Drame de Mehdi Fikri, inspiré de plusieurs affaires de violences policières.



À la suite de la mort de son petit frère lors d'une interpellation de police, Malika se lance dans un combat judiciaire afin qu'un procès ait lieu. Mais sa quête de vérité met en péril l'équilibre de sa famille.

Cet ancien journaliste s'est inspiré de cinq histoires pour aller au fond des choses et parler des aspects sombres des personnages sans heurter.

Par la fenêtre ou par la porte

Mardi 25 juin 2024

Documentaire de Jean-Pierre Bloc sur l'histoire d'un long combat syndical.



Septembre 2004, l'État privatise son fleuron historique France Télécom. Le cours de l'action devient primordial et le nouveau PDG Didier Lombard décide de pousser 22 000 agent-es au départ "volontaire" : ce sera le plan NEXt, le management piloté par les chiffres. Le 30 septembre 2022 se clôt en appel « l'Affaire des suicides de France

Télécom – Orange », la première condamnation pénale de dirigeants du CAC 40 pour harcèlement moral institutionnel. Derrière ce coup de tonnerre juridique, ce film retrace l'histoire d'un long combat syndical, inventif et ouvert sur la société, raconté par celles et ceux qui ont mené la lutte.

Les 7 bonnes raisons d'adhérer à Attac

1. Désarmer les multinationales et la finance
2. Rejoindre un important mouvement d'éducation populaire
3. Faire partie d'un réseau international de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents
4. S'abonner au journal trimestriel Lignes d'Attac
5. Assurer l'indépendance d'Attac
6. Participer à la démocratie d'Attac
7. Promouvoir l'action citoyenne



Bulletin d'adhésion 2024

NOM (en capitales) :
PRENOM :
Adhésion renouvellement n° de carte :
Homme Femme Date de naissance :
Profession :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile :
Adresse électronique :
Pour recevoir les informations d'Attac

J'adhère à l'association ATTAC et verse pour l'année civile 2024 la somme de : €

Cette cotisation comprend l'adhésion à Attac et l'abonnement de 12 € au journal trimestriel Lignes d'Attac.

Tarifification indicative, vous pouvez choisir un montant inférieur ou supérieur.

Ressources mensuelles cotisation :

	Avec Lignes d'Attac
- de 0 à 450 €	<input type="checkbox"/> 13 €
- de 450 à 900 €	<input type="checkbox"/> 21 €
- de 900 à 1 200 €	<input type="checkbox"/> 35 €
- de 1 200 à 1 600 €	<input type="checkbox"/> 48 €
- de 1 600 à 2 300 €	<input type="checkbox"/> 65 €
- de 2 300 à 3 000 €	<input type="checkbox"/> 84 €
- de 3 000 à 4 000 €	<input type="checkbox"/> 120 €
- au-delà de 4 000 €	<input type="checkbox"/> 160 €

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : €

66 % de votre don comme de votre adhésion (hors Lignes d'Attac) est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de vos revenus imposables : ainsi un don de 100 € vous reviendra à 34 €.

Chèque bancaire ou postal à adresser par courrier à
ATTAC, Service adhésions, 21^{ter}, rue Voltaire 75011 Paris

Adhésion en ligne sur notre site sécurisé :
<https://www.france.attac.org/agir-avec-attac/adherer>

- M'inscrire sur la liste d'information d'Attac France
- Me faire connaître auprès du comité local le plus proche
- Je souhaite uniquement recevoir le journal Lignes d'Attac par courriel au format PDF

Pour toute question vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
adhesions@attac.org

Les informations recueillies ici sont nécessaires à votre adhésion. Elles sont uniquement destinées au secrétariat de l'association et ne sont en aucun cas transmises à une autre structure. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent (article 34 de la loi du 6/1/1078). Le cas échéant, veuillez-vous adresser au siège d'Attac France.

Attac France, 21^{ter}, rue Voltaire – 75011 Paris
france.attac.org – attacfr@attac.org – 01 56 06 43 60